



EVREUX

CONSEIL MUNICIPAL



SÉANCE DU LUNDI 05 FEVRIER 2018
19 HEURES 00



COMPTE RENDU



L'An Deux Mille Dix Huit, le 05 février, les membres du Conseil municipal, convoqués individuellement par lettre en date du 30 janvier 2018, se sont réunis en l'Hôtel de Ville, dans la salle de leurs délibérations, sous la présidence de M. LEFRAND, Maire.

Mme MORDRET, Conseillère municipale déléguée, élue secrétaire de séance, prend place au bureau, procède à l'appel nominal et constate la présence de M. LEFRAND, Mme BEAUVILLARD, M. BOURRELLIER, M. GAVARD-GONGALLUD, Mme AUGER, M. PAVON, Mme DIOUKHANE, M. LEPINTEUR, M. ROUSSEL, Mme LESEIGNEUR, Mme LUVINI, M. DERRAR, Mme MARAGLIANO, Adjoint au Maire, Mme BANDELIER, Mme LEON, Mme PECQUEUX, M. MANE, M. NOGAREDE, Conseillers municipaux délégués, M. CAPUANO (à partir de 19h12 – Dossier 1), Mme JUIN, Mme MORLOCK, Mme BUCHE (à partir de 19h09 – Dossier 1), M. ETTAZAOUI, M. GHZALALE, M. BOUILLIE, Mme HANNOTEAX, M. SILIGHINI (à partir de 19h07 – Procès-verbal), M. QUENNEHEN, Mme MARTIN; M. CHAMPREDON, M. CAMOIN, Mme VILAIN, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme LEPETIT, Conseillère municipale, représentée par Mme BANDELIER; M. HOUSSAIS, Conseiller municipal délégué, représenté par Mme AUGER; Mme DURANTON, Conseillère municipale déléguée, représentée par M. PAVON; M. VINE, Conseiller municipal, représenté par M. LEPINTEUR; Mme LEBARBIER, Conseillère municipale représentée par Mme PECQUEUX, Mme TUBIANA, Conseillère municipale, représentée par Mme LUVINI; M. FRERET, Conseiller municipal, représenté par M. DERRAR, M. VEYRI, Conseiller municipal, représenté par M. SILIGHINI.

ABSENTS : M. BENTALHA, Mme KONTE, Conseillers municipaux.



Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du 18 décembre 2018

D1 - Projet d'aménagement de la Cité Lafayette - Evaluation environnementale - Avis de la commune d'Evreux

Le Conseil municipal à l'unanimité

- EMET un avis favorable sur le dossier présentant le projet d'aménagement de la Cité Lafayette comprenant l'étude d'impact, l'étude Faune/Flore et la demande d'autorisation.
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

D2 - Convention Ville d'Evreux – Evreux Portes de Normandie – Maitrise d'ouvrage Crèche Joliot Curie

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE la délégation de maîtrise d'ouvrage par la Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie à la Ville d'Evreux, de l'opération de réhabilitation de la crèche Joliot Curie à Evreux,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention afférente, ainsi que tout avenant à intervenir.

D3 - Convention Ville/ENEDIS

Le Conseil municipal à l'unanimité:

- CONSENT l'établissement d'une servitude, à titre gratuit, au profit d'ENEDIS, sur la parcelle cadastrée XH 35 rue Charles Corbeau à EVREUX, aux conditions précitées;
- DECIDE que les frais d'établissement de l'acte notarié et de son enregistrement au service de publicité foncière sont à la charge d'ENEDIS ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de servitude CS 06 à intervenir avec ENEDIS.

L1 - Projets spécifiques

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- DECIDE l'attribution des subventions ci-dessus
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions correspondantes

L2 - Rénovation des façades et mise en valeur architectural des immeubles - SCI les 3 B - Demande de subvention

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- ATTRIBUE à la SCI LES 3B une subvention de 1 791,18 euros correspondant à 30% du montant TTC des travaux engagés pour la rénovation de la façade de l'immeuble sis 31 rue du Docteur Oursel à Evreux. Les travaux sont déjà réalisés.
- DIT que les crédits nécessaires correspondant au montant fixé à 1 791,18 euros TTC seront prélevés au chapitre 204, nature 20422.

L3 - Budget Ville 2018 - Décision modificative n°1

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- - ADOPTE la Décision Modificative n°1 au budget 2018

L4 - Emprunts à risque : reconduction du dispositif d'aide dérogatoire prévu à l'article 6 du décret n°2014-444 du 29 avril 2014 modifié relatif au fonds de soutien aux collectivités territoriales et à certains établissements publics ayant souscrit des contrats de prêt ou des contrats financiers structurés à risque

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- DECIDE de solliciter la reconduction du dispositif dérogatoire pour une nouvelle période de trois ans pour le prêt suivant : 212702294-D002-C001

R1 - Candidature d'Evreux au label Ville d'art et d'histoire

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE le processus de candidature de la Ville d'Evreux au label Ville d'art et d'histoire.
 - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir dans le cadre de cette opération
-

INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE ET QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du projet de l'ORU de Nétreville (diffusion d'un Powerpoint de présentation du projet)

**Le présent compte rendu est affiché
aux portes de l'Hôtel de Ville le 12 février 2018**

Le Maire d'Évreux
Président d'Évreux Portes de Normandie

Guy LEFRAND